

Actu locale | Vienne

VIENNE CONDRIEU AGGLOMÉRATION

Les débuts prometteurs de Véloloc, le service de location longue durée

Tim Buisson



Entre son domicile, l'école de ses enfants et son travail, Claire Pignard parcourt un peu plus de 20 kilomètres à vélo chaque jour. Photo Le DL /Tim Buisson

Vienne Condrieu agglomération a lancé Vélozen, devenu entre-temps Véloloc aggro, le 1^{er} juillet dernier. Ce service permet de louer des vélos électriques pour une période de 3, 6 ou 12 mois. L'intercommunalité souhaite inciter les habitants à délaisser la voiture pour le vélo.

Casque sur la tête, Claire Pignard installe son fils et sa fille sur son vélo longtail. Elle loue ce véhicule familial à l'agglomération depuis la mi-septembre. « J'avais déjà un vélo électrique mais avec une installation de fortune pour les enfants, j'avais besoin de quelque chose de plus puissant et sécurisant ». Elle parcourt chaque jour environ 12 kilomètres entre son domicile, l'école et son travail à Vienne. « Ça me permet d'essayer ce modèle avant un éventuel achat », explique-t-elle. Et elle est plutôt satisfaite.

Véloloc aggro a été [mis en service le 1^{er} juillet dernier](#). L'intercommunalité a acquis 50 vélos à assistance électrique – 40 neufs et 10 reconditionnés - ainsi que deux vélos longtail pour transporter les enfants et un vélo adapté aux personnes à mobilité réduite, soit une flotte de 53 véhicules. Une trentaine sont déjà loués, en grande majorité par des femmes.

Après [l'expérience des vélos en libre-service Fredo](#), la collectivité a [repensé son modèle](#). « On a voulu un service ouvert aux habitants de tout le territoire. Fredo était très urbain et centré sur

Vienne », explique la direction transports et mobilités de Vienne Condrieu agglomération. Sur les 30 personnes qui louent des vélos actuellement, 10 habitent à Vienne et le reste réside dans d'autres communes.

Les tarifs sont attractifs : 35 € par mois en hiver, 45 € le reste de l'année et 25 € pour les moins de 25 ans. Pour les vélos familiaux longtails c'est 120 euros par mois et 160 euros pour le vélo adapté aux personnes à mobilité réduite. Les entreprises peuvent également prendre en charge une partie de l'abonnement de leurs employés.

La location peut se faire pour une période de trois, six ou douze mois, renouvelable une fois. « Sur Vienne, plus de 80 % des trajets de 3 ou 4 kilomètres se font en voiture. C'est ce public que l'on veut atteindre », explique la direction transports et mobilités. Pour en bénéficier, il suffit d'être majeur, d'habiter sur le territoire de l'agglomération et de disposer d'un contrat d'assurance responsabilité civile.

C'est [l'entreprise Fleeta](#) qui s'occupe de l'entretien des vélos et de leur remise en main propre soit dans ses locaux situés dans la zone de Leveau à Vienne, soit à l'espace Saint-Germain ou bien à domicile (avec un surcoût).

Avec ce service, l'objectif est de [lever les freins à l'achat d'un vélo électrique](#) en le testant sur une longue période. « C'est une courte échelle », explique l'agglomération. L'intercommunalité propose d'ailleurs une aide à l'achat de 150 euros pour acquérir un vélo à assistance électrique. Depuis 2020, 700 aides ont ainsi été versées. L'agglomération espère que d'autres personnes franchiront le pas.



